

foires mondiales. Le Canada a accepté de participer à l'Expo Énergie 82 à Knoxville, au Tennessee; à cette occasion, le pavillon canadien présentera pour la première fois, une exposition commune du gouvernement fédéral et des provinces. Des expositions de même envergure, enregistrées auprès du Bureau international des expositions (BIE), se tiendront à la Nouvelle-Orléans en 1984, sur le thème : Le monde des fleuves , et à Tsukuba, au Japon, en 1985, sur le thème : Science et technologie au service de l'homme chez lui. En 1981, le BIE a été saisi des projets relatifs aux expositions universelles qui doivent avoir lieu à Paris en 1989 et à Chicago ou Séville en 1992. Les démarches à effectuer en vue de l'enregistrement de ces deux expositions devraient être accomplies d'ici 1982.

La Direction des expositions universelles est chargée de la coordination de l'Exposition mondiale de 1986, Expo 86, sur le plan international et de sa promotion auprès des gouvernements étrangers. Cette exposition se tiendra à Vancouver sur le thème des transports et des communications. Au printemps de 1981, des invitations diplomatiques ont été envoyées à plus de 100 pays et l'on espère qu'au moins 25 d'entre eux accepteront de participer à l'Expo 86 en qualité d'exposants. L'exposition, qui se tiendra du 2 mai au 13 octobre 1986, occupera un terrain de 50 hectares situé sur le bord de mer, au coeur même de Vancouver.

En ce qui concerne les affaires publiques du ministère, la Direction des expositions universelles est responsable de plusieurs expositions itinérantes qui servent à mieux faire connaître les Canadiens à l'étranger. Constituées de collections de photos, de panneaux ou de présentations à la carte , ces expositions circulent entre les missions et sont montées dans des universités, des musées et des centres commerciaux.

Service de presse

Le Service de presse du ministère a pour tâche principale d'expliquer aux médias la politique étrangère du Canada et de fournir au secrétaire d'État aux Affaires extérieures tous les services dont il a besoin pour ses contacts avec la presse. Le directeur du Service de presse est le porte-parole officiel du ministère; ses fonctions consistent à répondre aux questions des journalistes, à organiser des séances d'information, à faire des déclarations verbales ou écrites pour préciser la politique étrangère du gouvernement et à prendre des mesures en vue de l'organisation des conférences de presse et des interviews du ministre à Ottawa et à l'étranger.

Le Service de presse facilite le travail des journalistes canadiens effectuant des reportages à l'étranger, en planifiant au besoin leurs visites et en s'assurant que les missions canadiennes leur procureront toute l'assistance voulue et les informeront, s'il y a lieu, de la situation politique, économique et sociale du pays visité.

Le Service de presse a un rôle à jouer lorsque le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voyagent à titre officiel à